



Mobilité Électrique en Ille et Vilaine : Bilan 2022 et perspectives 2023

Quand l'essence manque aux stations ... la recharge électrique apparaît tout de suite plus simple ! Au-delà de cette conjoncture particulière, et en amont de l'inauguration de sa première station de recharge ultra-rapide, le SDE35 vous propose un panorama national (issu du bilan AFIREV) et départemental de la mobilité électrique.

Contexte national ... et déclinaison locale

En 2022, la part de marché des véhicules électriques (*) est passée à 20 % de part de marché en France (27 003 immatriculations en 2022) pour un parc de 244 863 véhicules électrifiés sur un parc total de 38,7 millions de véhicules particuliers.

Cette augmentation s'est accompagnée de l'implantation de nouveaux points de charge sur le territoire.

Dans son dernier rapport paru au second semestre 2022, l'observatoire national AFIREV (Association Française pour l'Itinérance de la Recharge des Véhicules) indique que le score qualité est de 7.4 pour la Bretagne, n°1 des régions. Les conducteurs de véhicules électriques sont globalement satisfaits du service sur l'ensemble des lieux de recharge, avec en moyenne 82 % de satisfaction. Depuis 2016, le Syndicat Départemental d'Énergie d'Ille-et-Vilaine (SDE35) a déployé un réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques, le réseau « Béa/Ouest Charge », sur tout le département.

6 ans plus tard, ce réseau propose 244 points de charges répartis sur 122 bornes de recharge publiques disponibles aux utilisateurs 7j/7 et 24h/24.

Qu'en est-il de la satisfaction du service en Ille-et-Vilaine ? Le SDE35, unique opérateur public du département en la matière pour le compte des 333 communes du département, vous propose son bilan 2022 et ses perspectives.

() véhicules 100 % électriques et véhicules hybrides rechargeables.*

L'utilisation du réseau BEA – Ouest Charge en 2022

Avec une moyenne mensuelle de 50 charges par borne, le réseau a cumulé plus de 64 000 charges en 2022, la fréquentation a ainsi progressé de 82 % sur un an.

Le nombre d'abonnés au réseau BEA-Ouest-Charge a augmenté de 59 % en 2022, passant de 1 438 à 2 296 usagers au 31/12/2022. Plus d'une charge sur deux est effectuée sur le réseau par un usager non abonné du service.

La quantité d'énergie moyenne délivrée par charge est de 17KWh, soit l'équivalent de 100 à 150 Km d'autonomie récupérée.

Une répartition des charges qui reste inégale sur le département

Les 10 bornes les plus utilisées réalisent plus de 100 recharges par mois.

La moitié du parc réalise au moins une charge par jour, Seules 11 bornes du parc réalisent moins de 10 charges par mois (contre 30 en 2021).

Ces différences d'utilisation sont le reflet de la volonté du SDE35 de doter l'ensemble du territoire de points de charge, rural comme urbain, afin de garantir aux usagers une égalité d'accès à ce service en tout point du territoire départemental.



Maintenance et service client : objets de toutes les attentions

Le taux de disponibilité du parc est de 98,68% sur l'année 2022. Il dépasse même 99 % pour la grande majorité des bornes. Seule une borne sur 122 possède un taux de disponibilité inférieur à 90 %, du fait d'une mise en service complexe.

Plus de 400 demandes d'interventions ont été réalisées durant l'année 2022 autour de deux problématiques principales :

- Des disjonctions de bornes lors de charges simultanées de deux véhicules. Issu de difficultés de paramétrage et mise à jour des matériels avec les nouveaux véhicules électriques en circulation, cette problématique devra faire l'objet d'investigations complémentaires en 2023.

- Des pertes de communication sporadiques des bornes liées aux cartes SIM des équipements.

L'assistance téléphonique, assurée par IZIVIA en 2022, est plus fortement sollicitée durant la période estivale du fait de l'utilisation du réseau par des non abonnés.

On enregistre en 2022 près de 4 000 appels à la hotline technique et commerciale (parcours clients, borne hors communication, disjonctions et pannes) qui illustrent les problématiques rencontrées par les usagers sur notre parc de bornes. Un grand nombre d'appels est résolu en ligne, avec moins de 10% d'interventions « Terrain » ayant été nécessaires après ces appels.

Nouvelles bornes en 2022

Le déploiement 2022 a permis d'ouvrir au public 11 nouveaux sites : Saint-Malo (Canada et Rochebonne) ; Fougères (Nançon, Rue de la Forêt; Vern-sur-Seiche; Chantepie, Chartres-de-Bretagne; Pacé; Rennes Magenta et Cucillé; Saint-Jacques-de-la-Lande.

Principales évolutions en 2023

Les déploiements doivent s'accélérer en 2023 avec plus de 45 nouvelles bornes qui seront déployées, essentiellement dans les territoires ruraux grâce aux aides FACE obtenues.

L'exploitation du service va changer de main durant le mois de mars 2023. L'ensemble des usagers seront invités à se réinscrire aux services et toutes les bornes devront être paramétrées pour communiquer avec les outils d'exploitation technique et commerciale.

Le SDE35, avec l'appui du CEREMA et d'ENEDIS, va faire vivre le Schéma Directeur des Installations de Recharge pour Véhicules Electriques (SDIRVE) d'Ille et Vilaine approuvé en 2022. Son but : coordonner et programmer le déploiement des bornes de charge des opérateurs publics (SDE35) et des opérateurs privés (Station-E, Fastned, Engie, KallistaEnergy, NWGroup, Qwello, Izivia, TotalEnergies...) dans les 5 à 10 ans à venir. Deux objectifs : permettre un déploiement pertinent et sans impact négatif sur le réseau public de distribution d'électricité.

Inauguration des bornes ultra-rapides à St- Jacques-de-la-Lande

La station située sur le Pôle d'échanges multimodal de Saint-Jacques Gaîté accueille 3 nouvelles bornes de recharge :

- Une borne ABB 184 KW avec deux prises et câbles Combo-CCS
- Une autre borne ABB 184 KW avec deux prises et câbles Combo-CCS
- Une Wallbox 22 KW avec une prise T2S

Contact presse :

Sophie LANTERNIER/ s.lanternier@sde35.fr / 02.99.23.98.38